

ACTES 21

(Paul le missionnaire – Voyage à Jérusalem vs 1-14)

On suit toujours le 3^e voyage missionnaire de l'apôtre Paul qui terminera à Jérusalem. Depuis le salut de Saul qui devient l'apôtre Paul, nous avons vu comment l'Esprit-Saint travaillait pour faire étendre le royaume de Dieu partout dans le monde de l'empire romain. La décision de l'apôtre Paul suscite des débats parmi les théologiens, car c'est à Jérusalem où Paul est arrêté et Paul le missionnaire devient Paul le prisonnier. Est-ce qu'il était dans la volonté de Dieu ou non? Pouvons-nous trouver une application pratique dans ce passage par rapport à nos décisions et la volonté de Dieu pour notre vie?

Examinons ce passage ensemble dans le but d'apprendre quelques principes pratiques au sujet des avertissements du Saint-Esprit, l'attitude des croyants envers le serviteur de Dieu, la volonté de Dieu et nos décisions.

I. L'avertissement du Saint-Esprit vs 1 à 4

- A. Actes 9.15 : Dès le début de la conversion de Saul, nous voyons que Dieu avait un plan pour sa vie. L'intention ultime de Dieu pour Saul est qu'il devienne l'apôtre des païens. Il était un instrument entre les mains de Dieu pour faire répandre l'Évangile jusqu'aux extrémités du monde.
- B. Actes 20.22 et 23 : Nous voyons que Paul recevait des avertissements pour un bout de temps. Pourtant, vivant une vie crucifiée avec Christ, il faisait fi des tribulations qui l'attendaient. Ceux qui croient que Paul était toujours dans la volonté de Dieu même en prenant sa décision à aller à Jérusalem, se sert de l'expression dans le verset 22 : « lié par l'Esprit. » Alors, si Paul est lié par l'Esprit de Dieu, quoiqu'il advienne, il s'agit de la volonté de Dieu.
- C. Actes 22.17 à 21 : Ici, Paul raconte aux Juifs un événement qui lui est arrivé dans les Actes 9 après sa conversion. Lors de son séjour à Jérusalem, là où il avait rencontré des apôtres, le Seigneur lui a parlé de sa mission. Versets 18 et 21 sont vraiment clairs!

II. Paul – un homme inébranlable vs 10 à 13

- A. v.11 : « Voici ce que déclare le Saint-Esprit : l'homme à qui appartient cette ceinture, les Juifs le lieront de la même manière à Jérusalem, et le livreront entre les mains des païens. »
- B. V13 : « Que faites-vous, en pleurant et en me brisant le cœur? Je suis prêt, non seulement à être lié, mais encore à mourir à Jérusalem pour le nom du Seigneur Jésus. »

Il nous faut distinguer entre un esprit inébranlable et l'entêtement. Paul ne pouvait pas être dérouté par les avertissements du Saint-Esprit. Nous savons que Paul avait un cœur et pour Dieu et pour son peuple. Cependant, nos sentiments naturels, bien qu'ils soient de temps en temps forts, ne devraient jamais nous pousser à désobéir à la volonté de Dieu révélée par sa parole.

Avez-vous déjà expérimenté un temps là où une décision a dû être prise et le Saint-Esprit essayait de vous en parler en vous disant : « Ne le faites pas, vous savez que c'est contre la volonté de Dieu ou contre un principe bien clair dans

la Bible? » Or, vous êtes enfoncés dans votre décision et vous en avez dû payer le prix.

Permettez-moi de vous montrer un principe qui doit gouverner nos décisions en tant que chrétiens : il se trouve dans 2 Co 6.14 et 15. De nos jours, le Saint-Esprit nous parle à travers la Sainte Bible et non pas d'une voix audible comme dans l'A et N. T. Le chrétien a la révélation complète de Dieu. Ces deux versets nous mettent en garde contre le mariage entre un chrétien ou chrétienne avec un non-sauvé ou infidèle. Ces versets donne un avertissement aux chrétiens au sujet de commencer une entreprise avec des non-croyants. Ce même passage peut s'appliquer à un chrétien qui veut signer un bail avec un non croyant pour louer un domicile ensemble.

Voilà, juste un exemple d'un passage que le croyant doit mettre en pratique dans son quotidien. Je veux mettre l'accent sur le fait que de nos jours, Dieu parle à ses enfants à travers sa parole. Ici, au Québec, je constate qu'il y a beaucoup de croyants qui disent que Dieu leur a dit de faire tel et telle chose. Des fois, ce qu'ils disent que Dieu leur a dit est en contradiction aux principes bibliques ou au bon sens. Je me sers comme exemple. Il y a des années lors d'une conférence missionnaire, le pasteur voulait recevoir une offrande d'amour pour payer les dépenses de la conférence. Le conférencier nous a poussés à donner même si nous nous endetterions personnellement. Ému par mes sentiments et par la pression, j'ai cru que Dieu voulait que je donne 500\$ sur une marge de crédit « visa », car je n'avais pas d'argent liquide à donner. À cette époque-là je payais à peine mes factures mensuelles. Mon cœur était sincère. Donner, c'est une bonne chose. Pourtant, je peux vous dire que je n'ai pas répondu à la voix de Dieu. Regardons ensemble le principe biblique qui se trouve dans 2 Co 8.11 à 15. Voyez-vous la différence? Il faut distinguer entre la voix de Dieu et la voix de notre cœur (qui est le siège de nos sentiments.) Ça prend du discernement et le discernement vient de la parole de Dieu.

III. Que la volonté de Dieu se fasse! V.14

- A. Prov. 19.21 : « Il y a dans le cœur de l'homme beaucoup de projets, mais c'est le dessein de l'Éternel qui s'accomplit. » cp à Actes 19.21 (Rappelez-vous de ce que nous avons lu dans les Actes 22.18 et 21).
- B. 1 Sa 23.9 à 13

Dieu sait ce qu'il aurait fait si ce qui n'est pas arrivé se serait produit. Étant éternel, Dieu connaît l'issue de chaque décision prise ou qui aurait pu être prise. On voit dans tout cela l'harmonie parfaite entre la souveraineté de Dieu et le libre arbitre de l'homme.

Paul n'était pas dans le péché. Mais, nous verrons dans notre étude, qu'il n'était pas dans la volonté parfaite de Dieu mais plutôt dans sa volonté permissive. (Ro 12.2 : « ...bon, agréable, parfait. ») Son cœur était sincère. Il avait un vrai fardeau pour les Juifs de Judée. Pourtant, Dieu voulait qu'il aille effectuer un ministère auprès des Juifs de la dispersion et des païens. Dieu aurait pu l'arrêter avant qu'il se rende à Jérusalem. Malgré le fait que Paul agissait selon son gré, Dieu accomplirait sa volonté, car Paul aimait Dieu et son

peuple. Ro 8.28 : « Nous savons, du reste, que toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu de ceux qui sont appelés selon son dessein. »

Actes 21 (2^e) : Paul : son compromis et son arrestation

La dernière fois nous avons vu que Paul voulait se rendre à Jérusalem malgré des avertissements du Saint-Esprit et le fait même que c'était contre la volonté parfaite de Dieu! Nous lisons dans notre texte d'aujourd'hui que Paul se rend à Jérusalem et qu'il devient piéger par un plan de la part des croyants juifs de Jérusalem pour apaiser les Juifs non-croyants. Ces derniers ont entendu des rumeurs et des mensonges au sujet de Paul et ils en voulaient à sa vie. Le plan échoue et Paul est arrêté. Pourtant, la volonté de Dieu s'accomplit et nous pouvons apprendre de notre texte des choses pratiques de même que doctrinales.

I. Un bon rapport au sujet de païens vs 17 à 19

- A. Le salut des païens
- B. Le disciplinât chez les païens
- C. L'implantation des Églises locales dans des villes
- D. L'accomplissement de la grande commission chez les païens (Mt 28.18 à 20; Actes 1.8)

II. L'évolution du christianisme chez les Juifs vs 20-25

- A. Zélés pour la loi (Actes 15.1 et 5 cp à 10; Jean 1.17)
- B. Influencés par les pharisiens qui ont cru.
- C. Adoraient Dieu dans le temple

1. Mt 27.51 : « Et voici, le voile du temple se déchira en deux, depuis le haut jusqu'en bas... »
2. Ro 10.4 (S'ils étaient des vrais croyants, ils n'avaient plus besoin ni d'offrande ni de sacrifice au temple.
3. Hé 7.18-22; 10.20 : L'Ancien alliance avec tout ses rites avait pris sa fin à la croix de Christ. La nouvelle alliance en Jésus-Christ nous fait entrer dans le lieu très saint devant le trône de la grâce de Dieu vêtus dans la justice parfaite de Christ. Il n'y a plus de voile. Le Seigneur Jésus est notre souverain sacrificateur. Il intercède pour nous qui sommes sauvés par la foi. Il fait de nous un sacerdoce royal (selon 1 Pi 2.9) afin d'offrir des sacrifices spirituels. Jésus a dit à la Samaritaine : « Mais l'heure vient, et elle est déjà venue, où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité; car ce sont là les adorateurs que le Père demande. » Le chrétien n'a plus besoin d'un temple, car selon 1 Co 3.16 et 1 Co 6.19, il est le temple du Saint-Esprit.

Ces croyants juifs zélés pour la loi et qui fréquentaient le temple attendaient encore la venue de Jésus comme roi. Ils s'attendaient à ce que le royaume apparaisse. On ne voit pas à Jérusalem chez les Juifs qui croyaient un zèle missionnaire pour aller partout dans le monde planter des églises parmi les païens. Même, ils avaient encore une attitude méprisante à l'endroit des païens (voir Actes 11.1).

- D. Un esprit pharisien et légaliste chez les Juifs fidèles à Jérusalem

1. Ga 2.11 à 14 : Ici, on voit clairement la pression que ces Juifs venus de Jacques mettaient sur d'autres croyants. On voit l'attitude que même si ces païens étaient des frères en Christ, le Juif se souille en partageant un repas avec eux. Pierre a été déjà au courant de ce changement dans le dessein de Dieu (voir Actes 10.28 et 29). Alors, Paul l'a repris.
2. 1 Co 15.56-57; 2 Co 3.6. On ne peut pas mélanger la loi et la grâce de Dieu. Dès qu'on essaie de vivre selon la lettre de la loi et non pas de l'esprit de la loi des problèmes commencent. Ceux qui essaient de vivre selon la lettre de la loi commencent à établir une justice qui vient de la chair et cela étouffe la vie de l'Esprit de Christ. Cela mène à un christianisme pharisien et légaliste qui se vante de sa rigidité et de ces normes tout en condamnant d'autres chrétiens qui ne se plient pas à leurs exigences.

On voit donc, trois genres de légalisme dans la Bible : le premier dit qu'on est sauvé par les œuvres de la loi; le deuxième dit qu'on est gardé par les œuvres de la loi après le salut; le troisième qui se trouve dans la Bible est ce que nous sommes en train d'étudier : il dit qu'on est rendu plus spirituel et plus pur devant Dieu par l'observance assidue à la lettre de la loi. Le principe qui se trouve dans Ga 6.12 à 15. Ces trois formes de légalisme déforment l'Évangile de Christ et la nouvelle vie de l'Esprit de Dieu.

III. Le compromis de Paul (une tentative à apaiser les Juifs) vs 24 à 26.

- A. Il s'est plié à la pression des rumeurs et des mensonges à son égard.
- B. Il voulait plaire aux Juifs au préjudice de la distinction nette entre l'Ancien Alliance et la Nouvelle Alliance en Christ. (1 Co 9.20-21)
- C. Il s'est engagé à pourvoir aux dépenses des quatre hommes qui avaient un vœu. V.24
- D. Il s'est purifié à tort lui-même étant déjà purifié par le sang de Christ. V.26 et 24b.
« tu te conduis en observateur de la loi. »

Il y a ceux qui disent que ces quatre hommes et Paul observaient la loi d'un naziréat qui se trouve dans Nombres 6. La souillure dont Paul était coupable selon les Juifs était le fait qu'il fréquentait des païens.

IV. L'arrestation de Paul vs 27 à 38

- A. Le plan des Juifs fidèles et le compromis de Paul ont complètement échoué.
- B. Cela a suscité la colère des Juifs non-croyants
- C. La ville était dans la confusion
- D. Le tribun a pris l'apôtre Paul pour quelqu'un d'autre.

Conclusion :

Quand il s'agit de la saine doctrine, il n'est jamais sage de faire des compromis. Il y a une distinction entre la loi mosaïque et la grâce de Dieu en Jésus-Christ.

Il y a une différence entre « je ne peux pas à cause de ma religion » et « je ne veux pas à cause de ma relation avec Dieu. » L'un vient de la volonté de la nature charnelle tandis que le dernier vient d'un cœur qui aime Dieu et qui veut lui plaire. 1 Co 6.12 et 13.